

TST2S DECOLONISATION ET CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ETATS

H3 L'Afrique subsaharienne, du milieu des années 1950 à la fin des années 1980

L'Afrique subsaharienne comprend tous les États situés au sud du Sahara. Elle englobe donc la totalité du continent africain (Madagascar, Seychelles et Comores compris), *à l'exception de l'Afrique du Nord*. Au milieu des années 1950, c'est encore un ensemble géographique soumis à la domination de plusieurs puissances européennes (anglaise, belge, française, portugaise).

Colonie = territoire occupé et administré par un autre Etat, appelé métropole.

En 1945, les empires coloniaux européens représentent le 1/3 de la population mondiale et 40% de la surface du globe. Après une première vague de colonisation hispano-portugaise au temps des Grandes Découvertes (XVI^e siècle – Amériques), c'est au XIX^e siècle que le mouvement de colonisation européenne prend le plus d'ampleur. **D'immenses empires se constituent en Asie et en Afrique :**

- le premier est **l'empire britannique** (35 M de km²), qui comprend l'Inde (le « joyau de la couronne britannique ») et une grande partie de l'Afrique orientale (l'actuel Soudan, l'actuel Kenya..), auxquels on peut ajouter les **dominions** (Nouvelle-Zélande Australie Afrique du Sud Canada).

Dominion = anciennes colonies britanniques devenues indépendantes mais qui reconnaissent symboliquement la souveraineté du Royaume-Uni. Ils forment le Commonwealth.

Commonwealth = association du Royaume-Uni et de ses anciennes colonies, qui conservent des liens économiques et symboliques.

- **l'empire français** (12 M de km²) comprend quant à lui l'Afrique occidentale française (AOF), l'Afrique équatoriale française (AEF), les pays du Maghreb (Tunisie Maroc Algérie), l'Indochine, Madagascar, la Syrie et le Liban.

- les Pays-Bas dominent l'Indonésie, la Belgique domine le Congo, le Portugal domine l'Angola et le Mozambique.

Comment la colonisation est-elle justifiée en Europe ?

A la lecture du discours de Jules Ferry de 1885, on retient 3 justifications principales :

- **l'intérêt économique** : les métropoles peuvent exploiter les ressources naturelles des colonies (pétrole algérien, coton ivoirien...) et y trouver un débouché pour leurs produits manufacturés

- **le devoir « civilisateur »** : c'est l'idée que l'homme blanc a l'obligation d'apporter le progrès aux peuples jugés « en retard », voire « sauvages ». C'est ce que Rudyard Kipling, l'auteur du Livre de la jungle, appelle « le fardeau de l'homme blanc ». Cette idée justifie toutes sortes de comportements racistes (paternalisme envers les « bon noirs » vus comme des enfants. Ex : Tintin au Congo, Y'a bon Banania) et d'exactions (ex : maltraitance, privation de droits politiques, mutilation des travailleurs « paresseux » au Congo belge...).

- les impératifs stratégiques : avoir des bases navales dans le monde entier permet d'affirmer sa puissance. Les colonies rehaussent aussi le **prestige national**.

=> les puissances européennes sont, encore au milieu du XX^e siècle, très attachées à leurs colonies. Pourtant, en 1945, la décolonisation semble inéluctable...

La domination coloniale sur une grande partie du monde est profondément remise en cause au lendemain de la seconde guerre mondiale. La décolonisation débute en Asie puis concerne l'Afrique Noire des années 1950 à 80 (négociation ou guerres). Ce mouvement de décolonisation abouti à la création de nouveaux Etats.

Problématique : comment s'opère la décolonisation en Afrique subsaharienne ? a quels défis les nouveaux Etats créés sont-ils confrontés ?

I. Le processus de décolonisation : vers L'émancipation de toute l'Afrique Subsaharienne

A) Un contexte international anticolonialiste en 1945

Anticolonialisme = courant politique qui vise à remettre en cause la colonisation.

En 1945 le contexte est propice à la décolonisation. En effet :

- la plupart des **métropoles européennes sortent affaiblies de la guerre**, économiquement comme politiquement. Elles ont perdu de leur prestige auprès des colonisés, d'autant qu'elles ont souvent utilisé les colonies pour l'effort de guerre (troupes, ressources...) et qu'elles continuent à ne leur reconnaître aucun droit.
- **la lutte contre l'Allemagne nazie s'est faite au nom de la liberté**, des droits de l'homme et de l'égalité des races. Or la colonisation va à l'encontre de ces principes ! L'attitude de la France et du Royaume-Uni est donc extrêmement contradictoire, ce que les colonisés commencent à pointer du doigt.
- **l'Organisation des Nations Unies**, créée en 1945 à la conférence de San Francisco, inscrit dans sa charte de fondation des principes anticolonialistes.
- les EU et l'URSS sont favorables aux décolonisations. En effet, les Etats-Unis sont d'anciennes colonies britanniques. L'URSS a quant à elle une idéologie marxiste, qui dénonce toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme : celle du patron sur l'ouvrier, celle de la métropole sur la colonie.

Au milieu des années 1950, les métropoles européennes sont déjà perdues une partie de leurs possessions coloniales en Asie et au Proche-Orient. Les nouveaux Etats créés en Asie affichent leur solidarité face à la montée des mouvements nationalistes en Afrique.

Le mouvement anticolonialiste a surtout été porté par les *jeunes élites africaines* qui ont souvent été formées dans les métropoles :

Léopold Sédar Senghor (1906-2001) est ainsi un fils de commerçant, il a été le premier noir agrégé de lettres de France et a été professeur à Tours en 1935 avant de fonder le *Bloc démocratique*.

Ces mouvements se multiplient à partir de 1945, dirigés par des leaders charismatiques.

B. Des premières décolonisations plutôt pacifiques

Dans une première phase, **allant des années 1950 à 1960, la décolonisation s'opère de façon pacifique négociée** : l'ensemble des colonies françaises accède à l'indépendance en 1960. C'est la négociation qui a primé ce qui a facilité la passation de pouvoir.

Une exception : la révolte des Kikuyu au Kenya en 1954 : elle est réprimée dans le sang.

Ainsi entre 1957 et 1960, quinze États accèdent à l'indépendance en Afrique occidentale, espace le plus riche du continent :

- Ghana (colonie britannique) inaugure le mouvement en 1957. Les anciennes colonies anglaises rejoignent le Commonwealth, et conservent des liens de coopération avec l'ancienne métropole.

- En 1958, De Gaulle crée la communauté franco-africaine, qui réunit la France et les colonies qui lui restent (AEf et AOF), à l'exception de l'Algérie. L'objectif est d'accompagner progressivement les colonies vers l'indépendance
- Guinée (colonie française) en 1958 et enfin l'ensemble des territoires de l'Afrique Occidentale Française et de l'Afrique Équatoriale Française deviennent indépendants en 1960.

Ces décolonisations sont parfois rapides et la métropole n'aide pas forcément dans le processus de formation de la nation : la totale impréparation de l'émancipation du Congo Belge (1960) engendre une crise qui dure plusieurs années..

C. Un mouvement qui finit dans la violence

Entre 1961 et 1965, la deuxième phase de la décolonisation est plus difficile. Les minorités de colons européens ne veulent pas quitter les territoires. Ainsi, entre 1960 et 1965, les possessions britanniques connaissent une émancipation plus difficile : en Afrique occidentale : Nigeria, Sierra Leone, en Afrique orientale : Tanganyika, Kenya, Ouganda, et en Afrique centrale : Nyassaland (Malawi) et Rhodésie du Nord (actuelle Zambie). En 1964, en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), les colons britanniques résistent coûte que coûte à l'indépendance, alors que les pays voisins le Malawi et la Zambie sont devenus indépendants. Les Blancs y créent un régime qui s'inspire de l'*apartheid** pour maintenir les Blancs au pouvoir.

A partir de 1965, la troisième phase correspond à des décolonisations arrachées, soit au Portugal, soit à des populations blanches qui veulent maintenir un régime d'apartheid.

Il faut attendre la chute de la dictature au Portugal en 1974 pour que les colonies portugaises de la Guinée-Bissau, du Cap Vert, de l'Angola et du Mozambique obtiennent gain de cause en 1975.

La guérilla de Rhodésie du Sud dirigée par Robert Mugabe ne parvient à imposer l'indépendance du Zimbabwe qu'en 1980.

La décolonisation de l'Afrique subsaharienne s'achève en 1990 avec la création de la Namibie, émancipée de la tutelle de l'Afrique du Sud.

Au total, en Afrique subsaharienne, sur 47 nouveaux Etats, il a fallu le recours à une guerre de libération dans près d'une vingtaine de cas.

II. Le développement face aux défis sociaux & économiques

A. Un héritage colonial lourd

La colonisation a freiné le dvpmpt des pays dominé : la métropole accaparait les richesses du sol et du sous-sol, sans réinvestir de façon à créer ou moderniser les infrastructures des pays concernés. Les jeunes Etats, qui n'étaient finalement que des « réservoirs » de ressources pour la métropole, héritent donc de structures économiques déséquilibrées et d'un retard de dvpmpt.

B... qui n'empêche pas toujours le développement

L'Afrique subsaharienne compte 34 des 49 Pays les Moins Avancés : ces 34 pays ont les plus faibles IDH au monde (inférieur à 0.5). L'Indice de Développement Humain prend en compte le PIB/an/hab (< à 900 \$ dans les PMA), l'espérance de vie et l'éducation). Cette appellation créée par l'ONU en 1971 permet aux pays concernés de bénéficier de programmes spécifiques pour faciliter leur développement : allègement de la dette et aide du Fonds Monétaire International (FMI)

Cependant, cette prédominance de la pauvreté dans de nombreux pays d'Af subsaharienne ne doit pas occulter le fait que certains des nouveaux Etats indépendants ont connu un réel développement :

- **Côte d'Ivoire**, en 1970, 70 % de la population est rurale : l'agriculture contribue pour plus de 30% au PIB et pour plus de 90% des exportations. Cacao, huile de palme, coprah, coton, riz, ananas, bois et café : l'agriculture productiviste se développe et entraîne l'industrialisation du littoral. A Abidjan, la capitale, le quartier du Plateau prend les allures de 'petit Manhattan'.
- **Nigéria**, l'héritage économique colonial laisse un secteur industriel relativement développé (savonnerie) et permet l'essor d'une agriculture de plantation extravertie (cacao) qui subit la chute des cours dans les années 1980. La croissance repose sur l'exploitation pétrolière.
- **et n'oublions pas l'Afrique du Sud**, qui constitue un cas à part. C'est le pays le + développé de la Zone. Situation de leadership. Fait partie des BRICS, puissance émergente.

Des accords internationaux et conférences ont accompagné le développement :

La **CNUCED**, née en 1964, aide les pays du tiers monde à intensifier leurs échanges avec des partenaires internationaux. Cette conférence se réunit tous les 4 ans.

La **Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement**¹ (**CNUCED**) est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. Organisme intergouvernemental permanent, la Cnuced compte 193 États membres.

La CNUCED cherche à affirmer la cohésion des pays du Sud autour d'une revendication majeure : des commerciaux rééquilibrés (principale revendication de l'économiste argentin Raul Prebisch, à l'initiative et premier président de la CNUCED et dénonçant la « détérioration des termes de l'échange »), ce qui suppose l'accès des pays du Sud aux marchés du Nord et l'amélioration des termes de l'échange. En effet, les pays du tiers monde considéraient que les principes libéraux fixés par le GATT ne répondaient pas à leurs problèmes spécifiques

Les accords de Lomé, signés en 1974, prévoient un système de compensation des prix des matières premières.

La **convention de Lomé** est un accord de coopération commerciale signé le 28 février 1975 entre la CEE et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP), et renouvelé en 1979 (Lomé II, 57 pays), 1984 (Lomé III, 66 pays), 1990 (Lomé IV, 70 pays) et en 1995 (Lomé IVbis, 70 pays). En 2000, la Convention de Lomé est remplacée par l'accord de Cotonou.

Alors qu'elle ne comptait à l'origine que 18 États membres, elle en compte à présent 79, preuve de son attractivité. Cette coopération avait pour but de favoriser l'adaptation des pays ACP à l'économie de marché. En 2000, la dernière convention a été remplacée par l'accord de Cotonou.

C. Faire face à l'explosion urbaine et aux défis sociaux

Des années 1950 à nos jours, la population subsaharienne a été multipliée par 4 : c'est la première phase de la transition démographique : la mortalité recule mais la fécondité se maintient jusque dans les années 1980. la population sub-saharienne passe de 170 millions en 1950 à près de 700 millions en 1990.

Les conditions de vie changent : l'espérance de vie passe de 40 à 52 ans entre 1960 et 1990, les systèmes de santé et d'éducation s'améliorent, la mortalité infantile recule, dans un contexte de transition démographique.

Il y a donc bien eu développement, soutenu par les politiques des États (réformes agraires, soutien des prix agricoles), les programmes de l'ONU, les politiques de coopération (dès le traité de Rome), l'action d'ONG souvent héritières des engagements anticolonialistes (Oxfam).

III. Des Etats sous influence

A. Des Etats qui restent en situation de dépendance économique

L'accès à l'indépendance, et le relatif développement n'a pas permis aux États subsahariens d'accéder à l'indépendance économique. Il repose en effet sur l'exportation des richesses produites et sur un endettement démesuré.

Celui-ci est encouragé, dans les années 1960-1970, par les États du Nord et par la banque mondiale. Lorsque au début des années 1980, les taux d'intérêt augmentent au moment où les cours des matières premières baissent, les États africains surendettés sont confrontés à des situations socioéconomiques dramatiques

Ils passent parfois sous le contrôle du FMI, retrouvant une position de dépendance moins de 20 ans après les premières décolonisations.

B. Le non-alignement du Tiers monde : une illusion ?

Les nouveaux États veulent aussi faire entendre leur voix face aux grandes puissances : Ils rejoignent massivement le mouvement des Non-alignés, impulsé à la Conférence de Bandung en 1955.

Ils entrent à l'ONU dès la proclamation de leur indépendance : ils revendiquent à l'ONU appartenir au Tiers-monde, ce troisième monde qui est tout sur le plan démographique, et ne pèse rien sur le plan politique. Ils aspirent à «à devenir quelque chose » dans l'ordre politique mondial et à dépasser la pauvreté.

Mais ils se divisent très vite : certains dans le sillage de Fidel Castro se lient à l'URSS, d'autres, comme le Ghana, se rapprochent des États-Unis.

À l'échelle africaine, les jeunes États tentent en effet de construire un mouvement panafricain : la conférence d'Addis Abeba en 1963 crée l'**Organisation de l'Unité Africaine (OUA)** où 30 États participent.

Cette organisation se fixe pour objectif d'œuvrer à l'unité économique et politique du continent africain (Maghreb compris) et de mettre en avant les civilisations africaines face à la culture européenne.

Malgré ces volontés d'affranchissement, les nouveaux Etats restent souvent très liés à leur métropole, tant sur le plan politique qu'économique : le président ivoirien Houphouët-Boigny a même parlé de Françafrique.

C. L'affirmation progressive de l'Etat-nation face à des identités ethniques, régionales et religieuses

Les frontières issues de la colonisation divisent certaines ethnies (au Ghana les Éwés vivent de part et d'autre de la frontière avec le Togo) et la plupart des nouveaux États sont largement «multiethniques».

Des conflits extrêmement violents s'engagent (tentatives sécessionnistes du Katanga ou du Biafra) lorsque certaines ethnies sont tentées de créer un nouvel État.

Face à cette situation, l'OUA adopte rapidement le principe de l'intangibilité des frontières afin de limiter les tentations indépendantistes et les conflits internationaux.

Pour s'affirmer, les nouveaux États procèdent à une «décolonisation toponymique » et abandonnent les noms imposés par les Européens : la Gold Coast devient le Ghana (nom d'un ancien empire s'étendant Moyen Âge plus au Nord sur les territoires sahéliens de la Mauritanie et du Sénégal), la Haute Volta le Burkina Faso et le Congo belge devient la RDC puis le Zaïre (1971-1997) avant de redevenir la RDC.

Les États créés se dotent des attributs symboliques de la souveraineté : un hymne national, un drapeau souvent inspiré de celui de l'Éthiopie, une devise.

Ils adoptent des institutions largement inspirées des constitutions des anciennes métropoles (régime présidentiel ou semi-présidentiel dans les pays de la francophonie) tandis que les élites africaines remplacent les cadres coloniaux.

Les gouvernants cherchent aussi un moyen de constituer un passé colonial qui dépasse la glorification des chefs de file anticolonialistes.

D. La difficile mise en place d'institutions démocratiques

Les régimes démocratiques mis en place cèdent vite le pas à des régimes autoritaires souvent instables, régulièrement renversés par des coups d'État militaires qui instaurent d'autres dictatures.

La fin du multipartisme et la tendance au parti unique est justifiée par la nécessité de créer une cohésion nationale. Même dans des pays où les régimes paraissaient démocratiques, les régimes se sont vite durcis : au Sénégal le multipartisme est remplacé par le parti unique de l'Union progressiste sénégalaise qui a tous les sièges à l'assemblée (1963, 1968, 1973, 100% des voix, 83% en 1978).

Dans les pays en retard de développement, détenir un poste officiel est un atout si considérable que se développe le fléau de la corruption, du trafic d'influence et du détournement de biens publics. Le phénomène est si répandu que l'action publique est largement discréditée. Cependant, certains pays deviennent des démocraties exemplaires comme le Bénin.